



MONTFORT
MA VILLE

Dossier

BUDGET 2021

**Environnement, patrimoine :
on accélère !**

P.11

Magazine de la Ville de Montfort-sur-Meu

MONTFORT Avr. 2021 No.25 MAG

ACTUALITÉS

Ça se passe à la Tannerie !

P.4

ZOOM PATRIMOINE

La Ville ne manque pas de caractère !

P.8

N° 25 AVR. 2021

08



Patrimoine

Le Programme Pluriannuel de mise en valeur des Patrimoines constitue une occasion pour la Ville de Montfort-sur-Meu de réaffirmer son engagement en faveur de son patrimoine et de définir ses axes de travail jusqu'en 2025.

11



Dossier

Exercice d'équilibriste pour la nouvelle majorité : construire son premier budget dans un contexte incertain, lié à la poursuite de l'épidémie de coronavirus. Passage en revue des grandes priorités.

16



Vie des Quartiers

Décidément, l'Étang de la Cane nous réserve bien des surprises en 2021 ! Après l'arrivée des moutons d'Ouessant, place au verger communal et à la Fête de la Nature. Avec la participation active des enfants lors des Temps d'Accueil Périscolaires !

03 Questions à

04 Actualités

06 Talents

07 Participatif

15 Tribune

Directeur de la publication : Fabrice Dalino, **Responsable de la rédaction** : Quentin Joste,
Maquette : Médiaverbe, **Rédaction / Montage** : Mairie de Montfort-sur-Meu,
Crédits photos : Mairie de Montfort-sur-Meu, Alexandre Lamoureux, Adobe Stock,
Dépôt légal : Avril 2021, **Tirage** : 3 200 exemplaires, **Papier** : Labellisé PEFC et recyclable.

Montfort-sur-Meu
Boulevard Villebois Mareuil - BP 86219
35 162 MONTFORT-SUR-MEU CEDEX
Tél. 02 99 09 00 17
accueil@montfort-sur-meu.fr
Disponible également sur www.montfort-sur-meu.bzh

QUESTIONS À



Caroline JEUSSET et Agathe VALLAT,
Service Élections, Ville de Montfort-sur-Meu.

En juin 2021 auront lieu les élections départementales et régionales. Pour la première fois, ces deux scrutins locaux à deux tours seront organisés en même temps. Modalités.

Quelles conditions pour voter en juin 2021 ?

Initialement prévues en mars, et sauf nouveau changement, les élections départementales et régionales auront lieu les 13 et 20 juin 2021. **Pour voter, assurez-vous de votre inscription sur les listes électorales avant le vendredi 7 mai 2021.** Si vous venez de vous installer à Montfort-sur-Meu ou si vous avez déménagé, signalez votre changement sur le site Internet : service-public.fr ou rendez-vous en mairie munie d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois et de votre carte d'identité ou passeport valide ou périmé de moins de 5 ans. Si vous êtes âgé-e de 18 ans, vérifiez votre inscription automatique sur service-public.fr ou à l'accueil de la mairie. Enfin, comme lors des municipales de 2020, la Ville prendra toutes les précautions sanitaires nécessaires pour assurer la sécurité des personnes, les votant-es comme les membres des bureaux de vote.

Pourquoi faire appel à des bénévoles ?

L'organisation des élections nécessite, chaque année, un certain nombre de volontaires pour assurer la bonne tenue des bureaux. Cette mobilisation doit être deux fois plus forte pour le double scrutin en juin 2021. Aussi, nous lançons un appel à toutes les bonnes volontés pour occuper les fonctions d'**assesseur-e**, chargé-e de vérifier l'identité des votant-es et la gestion des listes d'émargement, et de **scrutateur-trice**, chargé-e de veiller au bon déroulement du dépouillement. Leur rôle est donc essentiel ! Aussi, si vous êtes inscrit-e sur les listes électorales de Montfort-sur-Meu et intéressé-e pour vous porter volontaire lors des prochaines élections, contactez-nous au 02 99 09 00 17.

Où seront localisés les bureaux de vote ?

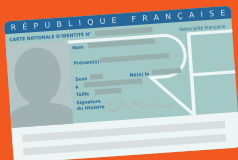
Pour faciliter l'organisation de ce double scrutin, **les bureaux de vote 1 et 2 seront exceptionnellement délocalisés salle des Batailles**, entre le lycée René Cassin et le Confluent. Toutes les personnes qui avaient pour habitude de voter salle du Conseil municipal ou salle des Disous, devront obligatoirement se présenter salle des Batailles pour voter aux élections départementales et régionales.

Les bureaux 3 et 4 resteront situés au Confluent. Le bureau 3 sera, par ailleurs, centralisateur. C'est dans ce bureau que seront proclamés les résultats.

Enfin, **les bureaux 5 et 6 seront installés salle Charlet.** Ce changement, appliqué à l'occasion des élections municipales de 2020, est désormais définitif. Les électeurs et électrices concerné-es recevront une nouvelle carte électorale.

LE JOUR DU SCRUTIN

C'EST LE SÉSAME POUR VOTER !



SEULE UNE PIÈCE D'IDENTITÉ suffit pour voter : carte nationale d'identité, passeport, permis de conduire, etc. (liste complète consultable sur service-public.fr). La carte électorale n'est pas obligatoire.

GESTES BARRIÈRES :

- Port du masque obligatoire ;
- Respect des distances de sécurité ;
- Venir avec son stylo non effaçable noir ou bleu ;
- Gel hydro-alcoolique et/ou point d'eau pour se laver les mains ;
- Présentation de la pièce d'identité sans contact.

ÇA SE PASSE À LA TANNERIE !

Une nouvelle dynamique profite actuellement à la Tannerie ! Grâce à la réhabilitation de l'ancienne surface commerciale de plus de 400 m², trois nouvelles activités à dominante commerciale et de service s'installent en centre-ville.



O2 élit domicile à Montfort et recrute.

Créateur de services et d'emplois : O2 Care Services, c'est tout ça à la fois ! Et ce n'est pas pour en déplaire à Kevin Laurent qui ne pouvait rêver mieux que d'entreprendre. Localement. Dans l'humain. Leader de l'aide à domicile, O2 propose des services de ménage, de repassage et de garde d'enfants, assurés par un personnel formé au process O2. Une bulle d'oxygène pour les bénéficiaires ! C'est aussi la garantie d'un savoir-faire appliqué chez vous. Et la bonne nouvelle pour les client-es, ces aides sont éligibles au crédit d'impôts ! Pour l'heure, place au recrutement. Tous les profils sont les bienvenus. Pas besoin de diplôme ou d'expérience particulière pour candidater. Le franchisé s'attache à former et fidéliser son équipe comme ses client-es.

📍 O2 Care Service / Rue de la Tannerie, Montfort-sur-Meu.
T. 07 63 77 38 33. Courriel : kevin.laurent@o2.fr

La Vie Claire offre une place de choix au bio.

Lever de rideau sur le nouveau commerce bio à la Tannerie. Depuis le 8 avril, Jean-Baptiste Gueguen et son équipe vous invitent à découvrir 200 m² de surface de vente dédiés au bio sous toutes ses formes : alimentaire, produits frais, fruits et légumes, vrac, brasserie, compléments alimentaires, cosmétique, produits d'hygiène et entretien... Avec un choix de produits sans gluten et du pain bio cuit sur place. Bref, du beau, du bon, pour tous les goûts et tous les budgets. Et parce qu'il est important de vous faire profiter des meilleures spécialités locales, l'équipe s'entoure des maisons de renom sélectionnées pour la qualité gustative de leurs produits et leur apport nutritionnel. Tout est dit. Tout est clair.

📍 La Vie Claire / Rue de la Tannerie, Montfort-sur-Meu. T. 09 86 64 74 29.
Du lun. au sam. de 9h à 13h et de 14h30 à 19h30, le dim. de 9h30 à 12h30.



Coriolis : l'offre Telecom près de chez vous.

Croisons les doigts pour que son ouverture ne soit pas retardée par de nouvelles restrictions sanitaires... En effet, à compter de la mi-mai, Coriolis Télécom s'installe à la Tannerie. À sa tête, Thomas Lacotte propose à la vente des forfaits mobile et Internet, des smartphones neufs et reconditionnés, des accessoires et des objets connectés. Un problème avec vos équipements ? Notre franchisé assure même le dépannage et la réparation ! Autant dire qu'à l'heure où le télétravail doit être privilégié et les déplacements limités, la nouvelle offre telecom tombe à pic sur le territoire ! De quoi satisfaire le grand public comme les professionnel·les.

📍 Coriolis Telecom / Rue de la Tannerie, Montfort-sur-Meu.
Du mardi au samedi, de 9h30 à 13h et de 14h à 19h.



VACCINATION COVID-19

Piqûre de rappel !

Devant les difficultés rencontrées pour les prises de rendez-vous pour la vaccination Covid-19, nombreux-es d'entre vous ont fait part de leur incompréhension devant la saturation du centre de vaccination du Pays de Brocéliande. Pour mieux comprendre comment s'organise localement la campagne vaccinale, nos réponses ici.

Comment fonctionne le centre de vaccination du Pays de Brocéliande ?

Le centre de vaccination du Pays de Brocéliande, comme tous les autres centres, fonctionne selon le nombre de vaccins alloués. Actuellement, 480 doses sont délivrées chaque semaine pour Montfort-sur-Meu. Ces doses sont administrées par un nombre important de professionnelles de santé à l'échelle du Pays de Brocéliande. Depuis son ouverture le 22 février 2021, plus de 3 500 personnes ont déjà été vaccinées sur une ligne de vaccination active le matin et deux lignes de vaccination l'après-midi, un dispositif réquisitionnant chaque jour trois médecins, cinq infirmier-es et deux secrétaires.

Ce fonctionnement ne serait possible sans un travail partenarial intense avec Interpole Brocéliande, la Ville de Montfort-sur-Meu, le Centre Hospitalier de Montfort et les CCAS du Pays de Brocéliande.

Existe-t-il une liste d'attente ?

Chaque jour, douze places sont réservées aux personnes dites « prioritaires » localement. Celles-ci sont référencées sur une liste d'attente constituée par les CCAS du Pays de Brocéliande. L'objectif est de faciliter l'accès à des personnes souvent isolées de la vaccination en raison de leur grand âge et de leur difficulté à se déplacer.

Comment va évoluer la vaccination ?

Sur le plan national, la vaccination change d'échelle avec la création de très grands centres, appelés « vaccinodromes ». À Montfort-sur-Meu, le centre du Pays de Brocéliande se tient prêt à délivrer jusqu'à 600 vaccinations par semaine, en s'adaptant aux critères d'âge qui sont définis régulièrement par la tutelle.

À l'été, l'objectif est de pouvoir vacciner tous les Français de plus de 18 ans qui le souhaitent.

Et si on partait en Thaïlande avec Ô Thai ?

Consultez leur carte. Leurs spécialités ont de quoi vous faire voyager... Même depuis chez vous ! Depuis le 29 mars dernier, le nouveau chef de la rue Saint-Nicolas Tex N'Guyen et son associé Laurent Levionnois réveillent vos papilles grâce à la qualité de leurs produits frais, aux saveurs tout droit inspirées d'Asie ! Du goût et de la générosité, il y en a dans les assiettes : des nems, des samossas, des gyozas mais aussi de délicieux woks. Des spécialités culinaires gourmandes en vente à emporter ou en livraison 7 jours/7, de 11h30 à 13h45 et de 17h30 à 21h30 (22h le vendredi et le samedi).

📍 Ô Thai | 19, rue Saint-Nicolas, Montfort-sur-Meu.
Tél. : 02 57 83 00 96 | www.o-thai.fr



L'Horloge nous réserve des *Pépites* !

Une nouvelle boutique indépendante de prêt-à-porter, maroquinerie et accessoires - 100% féminin - ouvre très prochainement, rue de l'Horloge. À sa tête, Florence Madec, titulaire de 20 ans d'expérience dans le prêt-à-porter. Gérante également des *Pépites* bruzaïses, notre modeuse choisit désormais le charme de Montfort-sur-Meu pour y installer sa seconde boutique avec pignon sur rue. Pour le printemps, place aux collections élégantes et raffinées, sélectionnées avec goût pour leur qualité à prix raisonnables. Des nouveautés, vous pourrez en découvrir régulièrement, tous les mois, au cours de la saison ! De quoi trouver votre bonheur à votre porte. C'est ça aussi le commerce de proximité. Un commerce qui vaut de l'or !

📍 Les Pépites | Rue de l'Horloge, Montfort-sur-Meu.
T. 09 81 63 89 20.

CONSEIL MUNICIPAL JUNIOR

UN VIVIER D'IDÉES POUR LA VILLE !

Le Conseil Municipal Junior (CMJ) a des idées pour la ville ! Cadre de vie et mobilité sont au coeur des pistes de travail pour 2021. Avant l'été, deux projets seront portés en conseil municipal : l'aménagement d'un poulailler aux abords des établissements scolaires et l'installation d'une cabane à dons en centre-ville. Reportage.



Un poulailler pour recycler ses détritres alimentaires.

Avez-vous déjà pensé à accueillir des poules dans votre jardin pour réduire vos déchets alimentaires ? C'est ce que propose le CMJ de Montfort-sur-Meu pour son restaurant scolaire. Et pour mener à bien ce projet, huit élu-es se sont rendus chez Lucienne, domiciliée à proximité de l'école du Pays Pourpré. Dans son jardin, une quinzaine de poules picorent détritres alimentaires et petites graines. Une rencontre intergénérationnelle riche en échanges : « *Que mange une poule ?* », « *Quelle est sa durée de vie ?* », « *Est-ce qu'une poule pond toute sa vie ?* », « *Comment favoriser la ponte ?* »... Les questions fusent. Les connaissances s'enrichissent ! En général, « *une poule pond toute sa vie, mais c'est au cours de sa première année qu'elle pond le plus* ».

Pour obtenir des oeufs, la poule doit avoir une alimentation équilibrée composée « *d'eau et d'aliment à poule* ». Concernant le lieu d'implantation, toutes les possibilités sont encore envisagées. « *L'objectif est de sensibiliser les enfants aux bienfaits d'un poulailler en terme de valorisation des déchets* », indique Candide Richoux, adjointe en charge de l'éducation, de l'enfance et de la jeunesse. « *Restes de repas, pain rassis, tout est bon pour les poules et pour réduire significativement nos déchets organiques* ». Et parce qu'un poulailler bien entretenu est un poulailler sain, il est primordial de nettoyer régulièrement le parc : changer la paille, nettoyer les mangeoires, abreuvoirs, nichoirs et pondoirs. « *Un entretien qui ne pourra se faire sans l'aide de bénévoles* », indique Julie Fouquet, responsable jeunesse. *Si vous êtes intéressé-e pour vous associer au projet aux côtés des enfants, n'hésitez pas à vous signaler auprès des services de la mairie* ».



La cabane à dons pour une seconde vie des objets.

Un second groupe de travail planche sur la mise en place d'une cabane à dons à Montfort-sur-Meu. Connaissez-vous le concept ? Le principe est de créer un espace sur le domaine public dans lequel il est possible de laisser des objets dont on n'a plus l'usage mais qui peuvent encore servir à d'autres : livres, revues, CD, vaisselle, jouets, outils... « *Un règlement est en cours d'écriture par les enfants* », précise Julie Fouquet. *En effet, la cabane à dons ne doit pas devenir un lieu de dépôt sauvage* ». En l'utilisant, chacun-e s'engage à prendre soin des objets que l'on ne prend pas.

« *D'ici à cet été, ces deux projets feront l'objet d'une présentation par les jeunes en conseil municipal de mai* », indique Candide Richoux. « *A l'issue, nous établirons le calendrier de mise en oeuvre de ces actions sur l'année 2021* ».



DES ATTENTES EN MATIÈRE DE MOBILITÉ !

Parce que les questions de mobilité ne concernent pas seulement les plus grands, le Conseil Municipal Junior s'est aussi exprimé sur ses attentes dans le cadre de la consultation citoyenne « *Partageons la route !* ». Dans le viseur : les abords des trois établissements scolaires publics et privé. Parmi les remarques recueillies : « *installer de nouveaux bancs devant l'école* », « *créer un abri vélo* », « *réaliser des travaux de réfection des trottoirs creusés par les racines des arbres et la mousse qui s'installe* », « *remettre en état l'abri vélo* », « *finaliser les travaux de peinture au sol* », « *créer davantage d'arrêt minute devant les écoles* », « *poser des barrières pour empêcher le stationnement sauvage* ». Des suggestions intégrées aux résultats de l'étude Mobilités (cf. ci-contre).

> Enquête de lectorat

menée du 1^{er} au 15 décembre 2020.

MONTFORT MAG

UN LECTORAT ASSIDU



81% lisent le Montfort Mag à chaque parution.

15,5 % le consultent de temps en temps.

76,8 % le lisent en entier ou presque.

19,6 % regardent seulement quelques articles.

3,6 % survolent uniquement les titres et les photos.

DES SUGGESTIONS APPROUVÉES



Pour **75 %**
Des idées
de balade.



Pour **68 %**
Des tutos,
des recettes...



Pour **63,4 %**
Des infos
sur l'Histoire.



Pour **52,7 %**
+ d'infos
pratiques.



Pour **40,2 %**
Un espace d'expression
réservé aux jeunes.

DES DEMANDES SPONTANÉES

- Améliorer la lisibilité de l'action publique (12 occurrences)
- Mieux relayer les actualités associatives (6 occurrences)
- Dédier des pages aux initiatives citoyennes (5 occurrences)
- Offrir un contenu spécifique à une tranche d'âge (3 occurrences)
- Valoriser travail des agent·es (3 occurrences)

> Consultation

menée du 22 janvier au 8 mars 2021.

MOBILITÉ

462 RÉPONDANTS

Soit 7 % de la population.



**97% ont au moins une voiture.
84% ont au moins un vélo.**

LA VOITURE LA + UTILISÉE

Pour se déplacer sur la commune,

la voiture reste le moyen de transport le plus souvent utilisé au sein de la commune (37 %), talonné de près par la marche (36,5 %). Le vélo est plus en retrait (20 %).

Pour se rendre au travail :



51 % prennent
leur voiture.



13 % prennent
leur vélo.



12 % prennent
le train.

PREMIERS CONSTATS

XXX Les cyclistes relèvent le manque d'aménagement et de liaisons cyclables (27 %) et la dangerosité de certains itinéraires cyclables (25 %). Les piétons soulignent l'absence ou la taille réduite des trottoirs (23 %), le manque de confort des cheminements piétons (20 %), l'éclairage des trottoirs et des traversées de chaussée insuffisant (26 %). **XXX**

LES PRIORITÉS

- Développer un réseau cyclable intégrant toutes pratiques
- Réfection des trottoirs et mise en accessibilité PMR
- Sécuriser les passages piétons
- Aménager le secteur de la rue de l'Horloge – rue des Dames – place des Halles – rue de Guittai – place de Guittai
 - Mieux entretenir voies / pistes / trottoirs / chemins
 - Faire respecter le Code de la route
 - Améliorer/développer les liaisons cyclables

C'EST VOTÉ !

Cinq ans d'actions pour prendre soin du patrimoine.

Question à
Marcelle Le Guellec,
adjointe en charge
de la culture, de la
vie associative et du
patrimoine.

Pourquoi ce Programme Pluriannuel de mise en valeur des Patrimoines ?

Si une idée générale devait être retenue, ce serait la création de liens : liens entre les habitant·es, leur ville et leur histoire, liens avec les touristes et l'extérieur, liens de la cité avec ses rivières et sa forêt, liens renoués entre les espaces de la cité, qu'importe nos modes de déplacement. Le Programme Pluriannuel de mise en valeur des Patrimoines est l'une des résultantes de notre projet politique. C'est notre feuille de route ! Les actions y sont clairement définies et les moyens humains et financiers sont évalués. Le comité de pilotage créé spécialement, suivra l'avancée des dossiers en vue du prochain passage de la commission de contrôle en 2024.



Le Programme Pluriannuel de mise en valeur des Patrimoines, adopté en conseil municipal le 22 mars dernier, constitue une occasion pour la Ville de Montfort-sur-Meu de réaffirmer son engagement en faveur de son patrimoine et de définir ses axes de travail jusqu'en 2025. Éclairage.

Montfort-sur-Meu est officiellement Petite Cité de Caractère Bretagne depuis son entrée dans le réseau en 2020. « *Un titre qui valorise le caractère patrimonial de la commune et tous les efforts menés depuis plusieurs années pour la sauvegarde du patrimoine et l'animation culturelle locale* », rappelle Yann Baron, Conservateur du Patrimoine. Ce titre, c'est aussi une opportunité de rencontres entre les élu·es de la Ville et des Petites Cités, entre les professionnel·les du réseau, mais aussi et surtout entre les habitant·es.

Une obligation fixée par les PCC

Le Programme Pluriannuel de mise en valeur des Patrimoines répond à l'un des cinq critères obligatoires que doivent remplir les communes

au moment de leur candidature à la marque des Petites Cités de Caractère. « *C'est aussi autour de ce critère que se prononcent les commissions de contrôle, tous les cinq ans, pour juger de la reconduction de la marque pour une commune* », indique Julien Cheviré, Responsable Aménagement et Développement du Territoire. « *Car le titre de Petite Cité de Caractère peut aussi se perdre !* ». C'est pourquoi la Ville doit mettre en place un plan d'actions global. Comment accompagner les propriétaires dans leur projet de rénovation de l'habitat ancien ? Quels circuits proposer aux touristes qui visitent notre ville ? Comment valoriser les berges du Meu et du Garun ? Autant de questions essentielles à se poser pour préserver et développer la singularité de la ville.



LA FEUILLE DE ROUTE

Trois axes ont présidé à l'écriture de ce programme : les **actions de mise en valeur des patrimoines**, les **projets d'aménagement des espaces publics** et les **actions vers les publics résidentiels et touristiques**. De ces thématiques, sont nées différents projets et pistes de travail, à savoir :

PATRIMOINE

- Les diagnostics architecturaux des sites patrimoniaux.
- Les premiers travaux de réhabilitation : Tour du Papegaut, chapelle Saint-Joseph, Avant-scène.
- Le développement d'un site d'accueil, de médiation et d'interprétation du patrimoine.
- La programmation annuelle de visites thématiques, conférences, évènementiel.
- La création et l'accueil d'expositions temporaires.
- L'accompagnement des projets culturels, scolaires, associatifs, sociaux-éducatifs.

AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE PUBLIC

- La réhabilitation de la place de Guittai (visibilité des commerces et du patrimoine, mobilités).
- L'aménagement de la Tannerie par la mise en valeur des berges, la création d'un passage cyclotourisme et la possibilité de promenades en canoë. Création d'espaces d'accueil.
- La création d'un cheminement reliant le centre-ville, la rivière, l'abbaye et la forêt.
- L'aide au bâti privé : expérimentation d'une participation communale.

TOURISME

- L'expérimentation d'un nouvel espace de médiation pour la population et les touristes.
- La création d'un nouvel Escape Game, ancré sur le patrimoine et les ressources locales.
- La création d'un parcours touristique du centre-ville à la forêt.
- L'aménagement d'aires de bivouac, d'accueil des camping-caristes.
- L'expérimentation d'un événement culturel fédérateur, renforcé au cours des années suivantes.

À Montfort-sur-Meu, le Programme Pluriannuel de mise en valeur des Patrimoines vise à construire un projet d'avenir pour la commune en prenant en compte la richesse de son passé. « *Sa rédaction nous a imposé de hiérarchiser, prioriser et choisir* », explique Marcelle Le Guellec. « *Tout l'enjeu réside en notre capacité à révéler l'identité de la ville, affirmer toute sa spécificité, son unicité* ». De ce fait, le Programme Pluriannuel de mise en valeur des Patrimoines ouvre les champs de tous les possibles : de la restauration du bâti public et privé à l'aménagement des espaces publics en passant par les développements économiques et touristiques. Animations festives et culturelles sont également au programme de ces cinq prochaines années.

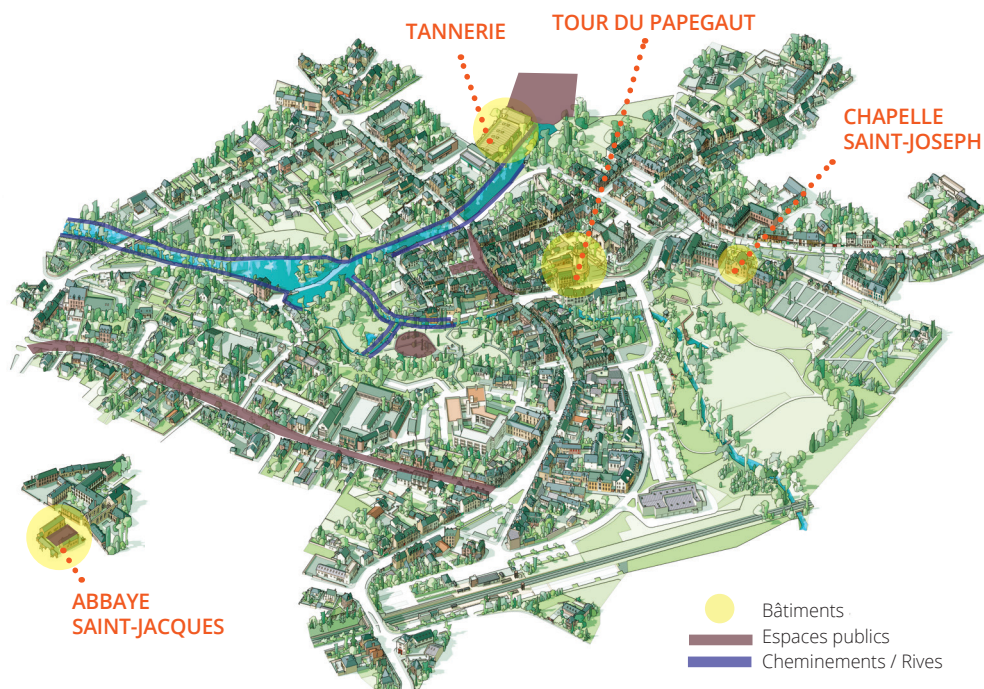


Visite touristique, animée par Yann Baron, Conservateur du patrimoine - Été 2019.

PATRIMOINE

Cartographie des actions

La mise en projet du patrimoine de la ville induit la programmation d'opérations de sauvegarde du patrimoine pour les cinq prochaines années. « *Au-delà des enjeux de préservation du patrimoine, ces actions faciliteront aussi les partenariats, les rencontres et les échanges avec les habitant-es, les usager-es, les responsables économiques et les touristes* », souligne Déborah Le Bail-Poutrel, conseillère municipale déléguée à la valorisation du patrimoine, Petites Cités de Caractère et jumelages. « *Le gage d'un ancrage solide et des liens forts avec tous les acteurs et actrices de notre cité* ».



DU 23 AU 29 MAI 2021

L'ART DANS LES CITÉS

Dans le cadre de l'opération *L'Art dans les Cités* organisée par les Petites Cités de Caractère de Bretagne, Montfort-sur-Meu va accueillir un binôme d'artistes qui portera un regard inédit sur le patrimoine de la ville et partira à la rencontre des habitants et des acteurs du territoire.

Après avoir accueilli des graphistes polonais, la Ville de Montfort-sur-Meu, en partenariat avec les Petites Cités bretonnes, accueillera du 23 au 29 mai prochains, une nouvelle délégation d'artistes français-e, auteur-trice de bande-dessinée : **Noémie Tissier, illustratrice, et Jean-Alfredo Albert, paysagiste concepteur et illustrateur.**

Accueillis en immersion pendant une semaine, les artistes seront invité-es à découvrir le charme de Montfort-sur-Meu et à produire des œuvres qui mettent en récit « ce qui fait patrimoine » dans la cité. Les œuvres ainsi créées seront valorisées dans une exposition itinérante dans les villes du réseau, les deux années suivant l'accueil en 2022 à 2023, comme il est d'usage depuis 2005.

VOS DÉMARCHES

RAPPEL

Une nouvelle procédure de dépôt des dossiers de subvention.

Un nombre croissant d'aides à la valorisation et la restauration du patrimoine peuvent être versées aux demandeurs privés. Elles concernent :

- Les investissements esthétiques et de mise en valeur des édifices patrimoniaux largement visibles de la voie publique ;
- La création d'enseignes de style.

Pour les travaux de restauration, l'aide est de 15 % des dépenses et plafonnée à 15000 € avec un seuil de prise en compte des dépenses fixé à 5000 €. Pour les enseignes de style, l'aide est au maximum de 15 % des dépenses et plafonnée à 5000 €, avec un seuil de prise en compte des dépenses fixé à 1500 €.

Dans le cadre de la dématérialisation des aides, la demande de subvention doit être effectuée impérativement avant le début des travaux, sur le site Internet de la Région Bretagne : *bretagne.bzh*, rubrique : *Aides*, puis *Fiches*, puis *Valorisation du patrimoine immobilier Cités Labellisées*.

Avant de saisir un dossier, les particuliers sont invités à prendre rendez-vous avec les services de la mairie afin de vérifier l'éligibilité de la demande.



BUDGET 2021

Environnement, patrimoine : on accélère !

Exercice d'équilibriste pour la nouvelle majorité : construire son premier budget dans un contexte incertain, lié à la poursuite de l'épidémie de coronavirus. Si cette crise sanitaire touche durement les commerces locaux, les associations et également certains foyers montfortais, elle révèle aussi l'urgence à agir pour basculer vers un modèle pour plus de justice sociale et environnementale. La Ville va s'y consacrer !

« L'échelon local est pertinent pour apporter une réponse, même modeste, aux défis qui se posent sur notre territoire et nous les inscrirons comme priorités budgétaires dès cette année », tient à rappeler Fabrice Dalino, Maire de Montfort-sur-Meu. La Ville, récente lauréate du programme Petites villes de demain, a vocation à être à l'avant-garde de certains projets de transition et à accompagner les citoyen·nes dans leurs démarches déjà initiées pour préserver notamment l'environnement et la biodiversité.

En plus de ces investissements pour l'avenir, elle doit aujourd'hui agir rapidement pour éviter la détérioration de son patrimoine immobilier, maîtriser sa consommation énergétique et son impact carbone, se donner les moyens du changement en ayant une approche systémique

dans l'ensemble de ses projets.

L'équipe municipale se trouve confrontée à une double urgence. *« Il faut restaurer au plus vite certains lieux emblématiques de Montfort, explique Fabrice Dalino. Je pense par exemple au secteur de la rue de l'Horloge, dont le revêtement est très dangereux mais aussi à la Tour du Papegaut ».* Dans le même temps, la Ville doit se donner les moyens de développer et d'encourager de nouvelles manières de produire, de se déplacer, de consommer dans le cadre d'une action de long terme. C'est ce qu'exprime ce premier budget volontariste en prévoyant une nette relance de l'investissement (+15 % par rapport à 2020) sans augmenter la fiscalité.

L'essentiel du budget : 3 priorités / 8 actions.

PRIORITÉ 1 - AMÉLIORATION & SAUVEGARDE DU PATRIMOINE BÂTI

Tendre vers une plus grande sobriété énergétique des bâtiments communaux, améliorer leur équipement et sauvegarder le patrimoine immobilier historique de la Ville.

Rénovation de l'école du Moulin-à-Vent et du restaurant scolaire.

208 000 €

La municipalité affiche la priorité de rénover son établissement scolaire ainsi que celui de la restauration municipale pour :

- Améliorer l'accueil des enfants,
- Permettre une organisation spatiale plus adaptée aux nouveaux besoins pédagogiques,
- Diminuer les consommations énergétiques et plus largement améliorer le confort des usager-es.

Lors de la 1^{ère} tranche de travaux, l'accent sera mis sur le changement des menuiseries extérieures (150 000 €) et le remplacement des convecteurs (58 000 €) pour opter pour des équipements plus performants.

Entretien de l'Avant-scène et de la Tour du Papegaut.

224 000 €

Montfort-sur-Meu possède un patrimoine historique qui fait sa renommée de Petite Cité de Caractère mais qui nécessite des investissements importants.

La Ville a identifié deux chantiers prioritaires :

- A l'Avant-scène, 224 000 € ont été inscrits au budget pour des travaux portant sur l'isolation, la VMC et la reprise des faux-plafonds.
- Dans la Tour du Papegaut, une étude de sécurisation du chemin de ronde sera lancée. En fonction des résultats, des investissements seront programmés en 2022 et 2023.

Rénovation du COSEC. 20 000 €

La salle de gymnastique du COSEC, construite au début des années 70, avoue son âge et ses faiblesses. Aussi il est prévu de changer totalement la couverture, et d'y ajouter une isolation performante, afin de gagner, au-delà du gain thermique, en confort pour les usager-es, scolaires et sportif-ves. **Etudes en 2021, travaux en 2022.**

PRIORITÉ 2 - MOBILITÉS DOUCES / CADRE DE VIE

Encourager les mobilités douces et améliorer le cadre de vie.

Éclairage public.

250 000 €

L'amélioration de l'éclairage urbain répond à deux objectifs :

- **Sécuriser la ville** par un meilleur éclairage et suivi de l'état des candélabres,
- **Accélérer la transition énergétique** en remplaçant les matériels vétustes énergivores par du matériel moderne économe.

Travaux liés au maillage urbain.

Objectif : **renforcer le maillage piétons-cycles dans différents quartiers de la ville**. Parmi les actions prévues : la réfection de trottoirs, l'installation de parkings vélos, la sécurisation des abords des établissements scolaires... Des efforts de signalétique et de marquages au sol seront également entrepris pour encourager la pratique des mobilités douces.

132 000 €

Réaménagement Rue de l'Horloge / Rue des Dames / Place de Guittai.

Les études à lancer pour ce chantier constitueront la première étape d'un projet considéré prioritaire.

La destination, l'aménagement, l'occupation de ce secteur feront l'objet d'un **débat citoyen** avec les habitant-es.

20 000 €

V6 et pistes cyclables.

120 000 €

Objectif : **créer une ceinture verte en périphérie de la ville pour des accès plus rapides entre les différents quartiers et les communes voisines**.

Parmi les différentes actions prévues : une liaison entre le pont de la rue de Rennes et le Gouzet et la création d'une liaison nord le long de la voie de chemin de fer.

PRIORITÉ 3 - DÉMOCRATIE LOCALE

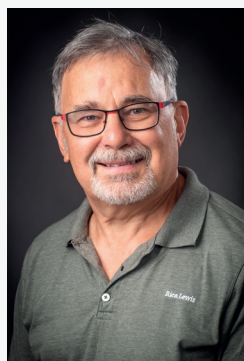
Renforcer la démocratie locale.

Un budget réservé aux projets d'initiative citoyenne.

35 000 €

La municipalité souhaite **renforcer le pouvoir d'agir des citoyen·nes et les accompagner dans la mise en place de projets à leur initiative**. Pour cela, la Ville réserve 1% de son budget investissement pour que les habitant-es se prononcent sur son utilisation, dans le cadre de projets d'intérêt général. Deux budgets participatifs seront mis en place, l'un généraliste et le second dédié spécifiquement aux projets portés par des jeunes.





3 questions à Michel Bertrand, adjoint en charge des finances et de l'administration générale.

Quelle stratégie avez-vous adoptée pour préparer votre budget 2021 ?

Ce budget s'est construit après un long travail des membres de notre groupe. Nous avons suivi trois orientations. Tout d'abord, prendre en compte et bonifier les engagements initiés par la précédente équipe municipale car certains projets, allant dans le bon sens, avaient été stoppés ou ralentis en raison de la crise sanitaire. Nous avons également souhaité rattraper le retard pris en matière de voirie et d'entretien des bâtiments communaux et nous avons voulu accentuer le renouvellement des équipements d'éclairage public. Il y avait un sous-investissement évident dans ce domaine. Enfin, ce budget consacre le lancement de certains engagements que nous avons annoncés dans notre programme électoral.

Quelles sont les principales caractéristiques / nouveautés de ce budget 2021 ?

Nous avons choisi de ne pas augmenter les taux de la fiscalité directe locale, pour ne pas peser sur les ménages dont certains ont été fragilisés depuis le début de la crise sanitaire. Nous avons aussi maintenu les crédits alloués aux différents services de la ville pour fonctionner efficacement. Nous introduisons enfin, pour la première fois, un budget participatif de 35 000€ pour que la population propose et vote des projets d'investissement.

Pourquoi souscrire un nouvel emprunt ?

Notre capacité d'autofinancement dégagée en 2020 est inférieure à 800 000 euros. Elle est insuffisante pour financer les différentes opérations que nous avons votées. Nous avons donc prévu d'emprunter 2,5 millions d'euros, en profitant notamment des taux d'intérêt bas. Cela va permettre de donner un coup d'accélérateur à certains projets. La dette financière de la commune reste soutenable, d'autant que certains prêts arrivent bientôt à échéance.



Chiffres clés sur le budget

4 513 000 €

Montant des dépenses d'investissement prévues en 2021.

Ratio de désendettement : 3,70 années (seuil d'alerte : 12 années)

Il calcule le nombre d'années nécessaire à la Ville pour rembourser l'intégralité de son encours de dette, en supposant qu'elle y consacre toutes ses ressources disponibles.

Encours de dette 4 125 000 €

La Ville compte actuellement 12 emprunts en cours de remboursement. La dernière échéance est prévue en 2030.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur montfort-sur-meu.bzh, rubrique Ville de Montfort, puis Budget 2021.

MONTFORT POUR VOUS AVEC VOUS Des projets pour le secteur Gare - Étang de la Cane.

Le secteur Gare-Étang de la Cane en attente de métamorphose.

Depuis longtemps attendue, la Maison de Santé devrait voir le jour après de longues et récentes négociations entre tous les partenaires de ce projet et la commune va-t-elle réussir à finaliser les derniers accords financiers. Nous sommes toutes et tous en attente d'un projet définitivement dessiné et définissant la surface acquise par la commune. Des professionnels de santé souhaitent que ce projet aboutisse rapidement car leur réorganisation de travail est déjà définie. Alors, peut-être de bonnes nouvelles avant l'été !!

La parcelle jouxtant le bâtiment de la future maison de santé change de propriétaire (plateforme servant de parking). Cette nouvelle acquisition pourrait laisser entrevoir un programme immobilier tertiaire. Pour que ce projet de maison de santé soit une opération réalisable, il faut donner la possibilité d'offres de tertiaire sur les espaces disponibles du bâtiment existant et penser à un ensemble d'extension avec parking sur la future acquisition avec ce nouveau propriétaire. L'avenir doit se dessiner sur un ensemble urbain.

L'autre projet qui va redynamiser ce secteur est le programme immobilier de la maison en pierre auprès du Café de la Gare. Ce programme va permettre d'offrir de l'habitat en centre-ville qui actuellement n'est pas suffisant sur notre commune et répondre à une demande croissante d'appartements-terrasse. Le promoteur immobilier réalisera-t-il un programme neuf en rasant cette maison ou conservera-t-il la mémoire et la qualité de cette demeure !!

Avec la réalisation de ces projets immobiliers, ce secteur Gare-Étang de la Cane devra offrir un schéma de circulation et de stationnement plus sécurisé et plus esthétique. V. Huet

L'ÉNERGIE DU COLLECTIF Où sont passées les belles promesses de campagne ?

Au 2^{ème} tour des élections, la majorité actuelle affichait le slogan «Réinventons Montfort!». Lors du budget du 22/03, nous attendions qu'elle soit à la hauteur de ses engagements d'autant plus que la situation financière laissée par les prédécesseurs le permettait. Question : ce budget sur les 3 prochaines années annoncent-ils un nouveau Montfort? La réponse est non! En effet, il n'est pas à la hauteur des enjeux sociaux, écologiques, numériques et économiques.

L'absence d'incarnation sociale est criante alors que nous vivons une situation sans précédent : la jeunesse montfortaise est oubliée, le soutien à l'entraide absent, l'épicerie solidaire promise pas à l'ordre du jour, aucune nouvelle action sociale proposée.

L'absence d'incarnation écologique est surprenante : les mobilités alternatives à la voiture annoncées, projet phare pendant la campagne, se sont réduites. En témoignent l'abandon de la navette autonome électrique et le budget prévu pour les pistes et bandes cyclables beaucoup trop faible pour répondre aux promesses.

Des projets de l'ancienne majorité tels que la réhabilitation du secteur de la Tannerie, l'aménagement rue des Dames, Horloge, place de Guittai, sont poursuivis mais sans l'envergure envisagée.

Autre constat: l'abandon de l'aménagement du BD Carnot et l'absence de nouvelles opérations sur l'éclairage public.

Côté finances: nous observons une augmentation de +8 % des dépenses courantes alors même que les préconisations de l'État stipulent de ne pas dépasser 1,2 %. La raison de cette hausse ne s'explique pas par d'éventuelles dépenses liées au COVID.

Donc, il existe un grand écart entre l'affichage de campagne et le budget sur les 3 années à venir.

D.David, T.Tillard, E.Grelier, D.Thirion, M.Chauvin

PARTAGEONS NOS FORCES : INVENTONS DEMAIN ! Notre conception de la politique locale.

Sitôt l'élection terminée, nous avons engagé des chantiers majeurs dont vous trouverez la présentation complète dans le dossier de ce magazine. Pour les mener à bien, la commune doit s'appuyer sur des instances dont le fonctionnement démocratique garantit l'expression de toutes et tous, y compris des minorités qui siègent au conseil municipal. C'était un engagement de campagne et nous le tenons.

C'est ainsi que Véronique Huet occupe le poste de vice-présidente de la commission dédiée aux finances de la Ville, qui revenait autrefois à un-e membre de la majorité. L'élue apporte ainsi son regard sur la gestion des finances communales et les orientations budgétaires.

Dans ce magazine, les tribunes dont disposent les trois groupes politiques sont désormais de taille égale, indépendamment de leurs résultats aux dernières élections. Le jeu démocratique impose de faire entendre ses idées avec des moyens égaux pour chaque groupe : c'est ce qui a motivé notre choix.

Enfin, un nouveau règlement intérieur a été mis en place au sein du conseil municipal : il permet d'assouplir fortement les conditions de prise de parole, auparavant très strictes. Désormais, chaque élu-e peut s'exprimer plus de deux fois sur le même sujet. Le groupe de Delphine David s'est emparé de cette possibilité à plusieurs reprises lors des séances, même s'il prétend que ce règlement intérieur réduit ses droits !

Nous voulons une démocratie vivante, dans laquelle les critiques, évidemment légitimes et nécessaires, se fondent sur des arguments vérifiés et détachés de toute posture politicienne comme nous l'observons trop souvent. Nous voulons une démocratie qui stimule l'imagination, qui sait écouter, qui exige et comprend, qui sait patienter et construire.

ÉTANG DE LA CANE

La biodiversité s'apprend en ville.

Décidément, l'Étang de la Cane nous réserve bien des surprises en 2021 ! Depuis le début du mois d'avril, sept jolis moutons d'Ouessant batifolent et se gavent d'herbes hautes sur les hauteurs du parc. Un plaisir pour les yeux ! Et parce que la nature nous réserve de belles choses, un verger communal va également voir le jour. Ces actions n'ont de sens sans la participation active des enfants. Des thématiques printanières étudiées lors des Temps d'Accueil Périodiques !

Montfort-sur-Meu s'est engagée pour la sauvegarde de son patrimoine, qu'il soit bâti, naturel ou culturel. Outre son intérêt dans la pérennisation des variétés locales de pommiers et les savoir-faire autour de ce fruit, créer un verger communal favorise les dimensions sociales et éducatives qui permettent d'en faire un pôle d'attraction pour les habitants, y compris auprès des plus jeunes. *« En associant les enfants dès le démarrage du projet initié par la municipalité, l'objectif est double. C'est à la fois sensibiliser l'enfant à la nature : observer la faune, la flore, les saisons, comprendre le fonctionnement de l'arbre, la pollinisation, le responsabiliser à la préservation de l'environnement. C'est aussi introduire plus de nature dans son quotidien en abordant les notions de biodiversité et d'esthétique par une ville plus verte, c'est aussi les initier à une alimentation locale plus durable »*, explique Elsa Pettier, médiatrice culturelle et animatrice de ce TAP.



Avec Estelle Guilmain, Directrice de la Maison du Patrimoine en Brocéliande, les enfants ont d'abord commencé à lister tous les usages possibles des fruits : jus de pomme, cidre, fruits crus ou à cuire et cuisiner. *« Ce TAP a également permis d'aborder la pollinisation et l'importance des abeilles et autres insectes pollinisateurs*

dans la production des fruits. Et quelle fût leur surprise lorsque j'ai annoncé qu'un pommier planté cet automne ne donnera des pommes que dans 5 ou 7 ans et que sa durée de vie est d'environ 60 ans », témoigne Estelle Guilmain. L'association Ny Aina Madagascar est aussi intervenue sur l'apiculture, l'un de ses axes de développement durable auprès des populations défavorisées de Madagascar. *« Partager notre passion pour l'abeille et son monde fascinant. Sensibiliser de façon ludique les enfants à l'importance des pollinisateurs et faire le trait d'union avec le projet de verger communal... »*, détaille Jean-Marie Albouc. D'autres ateliers seront mis en place courant mai, notamment avec Pierre Jolivet des Jardiniers Brétiliens. *« Seront au programme : la greffe des arbres lors d'une première rencontre puis les semis et les plantations lors d'un second rendez-vous ! »*.

En attendant, prenez date ! La Fête de la Nature aura lieu le 22 mai prochain sur le site de l'Étang de la Cane. *« Si tout va bien, les enfants de CM2 de l'école du Pays Pourpré et de CE2 de l'école du Moulin-à-Vent animeront un stand à cette occasion ! »*, espère Morgane Le Pallec, conseillère municipale déléguée aux affaires rurales et à l'alimentation locale.

DES MOUTONS À L'ÉTANG DE LA CANE, IL FALLAIT Y PENSER !

Détrônée par des techniques souvent plus modernes, cette méthode ancestrale représente pourtant une alternative de gestion écologique aux avantages multiples : bilan carbone, biodiversité...

« Au regard de la topographie de cette zone humide, difficile d'accès avec son terrain en pente, l'éco-pâturage semble être la meilleure alternative pour faciliter l'entretien de cet espace, présentant, par ailleurs, une grande attractivité pour les promeneurs », indique Zoë Héritage, adjointe en charge de la transition écologique, des mobilités et de la biodiversité.



**RETROUVONS-NOUS LE 22 MAI 2021
POUR LA FÊTE DE LA NATURE DANS
LA COUR ARRIÈRE DE LA MAIRIE !
DES ANIMATIONS VOUS ATTENDENT.**